

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 1/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	



INSTITUT DE FORMATION  
Des Professionnels de Santé  
**Dax-Côte d'Argent**

**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

# ***PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT***

## ***Formation Aide-Soignante***

***Année 2022/2023***

***Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié par l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et portant sur diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux***

***Version Septembre 2022***

***Pour avis lors de l'ICOGI de Novembre 2022***

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 2/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

## TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>1 – FINALITES DE LA FORMATION.....</b>	<b>3</b>
<b>2 - FONDEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 - DES VALEURS PARTAGEES.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2 - LES REFERENCES PROFESSIONNELLES RELATIVES AUX SCIENCES INFIRMIERES.....</b>	<b>5</b>
<b>2.3 - LES ACTEURS DU DISPOSITIF.....</b>	<b>6</b>
<b>3 – ORGANISATION DE LA FORMATION.....</b>	<b>8</b>
<b>3.1 – LE DISPOSITIF DE FORMATION À L'IFAS.....</b>	<b>8</b>
<b>3.2. LA FORMATION EN STAGE.....</b>	<b>12</b>
<b>3.4. LES INDICATEURS QUALITE DU PROJET.....</b>	<b>14</b>

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 3/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

## **PREAMBULE**

Le projet pédagogique décrit les intentions de l'équipe pédagogique et de son Directeur pour la formation des élèves aides-soignants. Il constitue le fil conducteur de la pratique pédagogique. Il a vocation à être évalué et réajusté au regard de l'évolution du contexte politique, sanitaire, social. Il s'inscrit dans une dynamique évolutive et d'ouverture.

La formation est dispensée dans le respect du référentiel de formation et est en adéquation avec les finalités et principes pédagogiques décrits dans l'arrêté du 22 Octobre 2005 modifié notamment par l'arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et portant diverses modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Il s'appuie sur des concepts et des valeurs professionnelles portées par l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant du Centre Hospitalier de DAX et de son Directeur.

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité et à la singularité des situations vécues par les personnes.

L'humanisme est une « philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs »<sup>1</sup>.

Il est rédigé sous la responsabilité du Directeur. Il est soumis pour avis à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

## **1 – FINALITES DE LA FORMATION**

Le diplôme d'Etat d'Aide-Soignant porte sur des compétences professionnelles, définies en relation avec les activités professionnelles du métier ciblé. La formation est conçue autour de la professionnalisation du parcours de l'élève. L'élève construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

### **Définition du métier**

L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R. 4311-3 et R. 4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier. L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants. L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

<sup>1</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/humanisme/40616>

Projet pédagogique IFAS				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 4/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel<sup>2</sup>.

## 2 - FONDEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Élaborer le projet pédagogique ne peut s'envisager sans préalablement cerner les valeurs qui sous-tendent la philosophie des soins et définir la conception de l'Homme, de la santé, de l'environnement et des soins infirmiers afin de répondre aux besoins de santé des personnes et des groupes. Il s'appuie sur le projet stratégique de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS).

### 2.1 - DES VALEURS PARTAGEES

**Les valeurs fondamentales retenues par l'équipe sous-tendent le projet pédagogique.** Il s'agit de valeurs applicables tant par l'équipe pédagogique, administrative et de Direction, que par les élèves et étudiants, et transférables dans la relation de soin.

**Le respect inconditionnel** de « la dignité et de la valeur de la personne humaine »<sup>3</sup>, mais aussi de sa liberté et de ses droits est fondamental. Le respect rejoint la notion de tolérance : « attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir, différente de celle qu'on adopte soi-même ».<sup>4</sup> En complément de ce concept, l'altérité est la reconnaissance et l'acceptation de l'autre dans sa différence ethnique, sociale, culturelle et religieuse.<sup>5</sup> Elle intègre la notion de bienveillance essentielle dans toutes les situations, plus spécifiquement dans l'institut de formation, mais aussi dans les situations de soins.

**La laïcité** : il s'agit de reconnaître et respecter les différences personnelles et culturelles, mais aussi, la possibilité de laisser à toute personne d'affirmer sa liberté d'idées et de croyances.

**L'équité**, c'est-à-dire « la forme la plus élaborée de l'égalité »<sup>6</sup>, c'est la « Vertu de celui qui possède un sens naturel de la justice, respecte les droits de chacun ... »<sup>7</sup> et englobe également l'impartialité.

**L'engagement** est l'action de se lier par un contrat ou une promesse, il nécessite l'implication de la personne. Il se rapporte à la notion d'acteur responsable, capable d'agir en toute conscience et d'assumer les conséquences de ses actes, ce qui implique l'honnêteté avec soi-même et les autres, tant sur le plan personnel que professionnel.

<sup>2</sup> Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation du diplôme d'État d'aide-soignant

<sup>3</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme : <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

<sup>4</sup> Dictionnaire Le ROBERT, 2009

<sup>5</sup> ARSI - Les concepts en soins infirmiers- éditions MALLET CONSEIL, 2<sup>ème</sup> édition, LYON- p. 66

<sup>6</sup> MORFAUX L.M - vocabulaire de la philosophie et de sciences humaines- édition Armand COLIN- paris 1980

<sup>7</sup> Dictionnaire LAROUSSE -2002

Projet pédagogique IFAS				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 5/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

**La responsabilité fondée sur l'engagement** comprend :

- Le respect de ses obligations et devoirs professionnels avec une connaissance maîtrisée du cadre législatif, réglementaire et déontologique ;
- L'optimisation des compétences par la mise en œuvre des bonnes pratiques, l'évaluation des pratiques professionnelles, le maintien, l'actualisation des connaissances et le savoir-faire professionnel ;
- Le développement d'une réflexion continue autour des questions éthiques et déontologiques sur la pratique professionnelle ;
- La participation aux évolutions de la profession et à la qualité du système de santé.

## 2.2 - LES REFERENCES PROFESSIONNELLES RELATIVES AUX SCIENCES INFIRMIERES

Plusieurs courants de pensée existent. Nous retiendrons parmi les concepts structurant la discipline infirmière :

**L'Homme** est un être unique, qui a des attentes et des besoins biologiques, sociaux, culturels et spirituels ; un être en perpétuel devenir et en interaction avec son environnement, responsable, libre et capable de s'adapter.

**La santé** : Selon l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

C'est un état dynamique, susceptible de variations qui nécessite un processus d'adaptation de l'homme à son environnement.<sup>8</sup> Cet état le rend apte à assumer les étapes de la vie, à en affronter les agressions et à vivre en harmonie avec lui-même et les autres.

**L'environnement** : L'environnement se réfère à tous les aspects contextuels dans lesquels la personne évolue avec leurs caractéristiques physiques, écologiques, culturelles, sociales, psychologiques, philosophiques, économiques et énergétiques. Cet environnement est en constante évolution. Il existe un échange permanent et rétroactif entre la personne et son environnement. Cette interaction dynamique est essentielle au développement, à l'évolution et à l'épanouissement de l'être humain.<sup>9</sup>

<sup>8</sup> Guide de soins infirmiers

<sup>9</sup> ibid

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 6/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

**Les soins** : « c'est porter une attention particulière à une personne ou un groupe de personnes qui vit une situation particulière, c'est-à-dire unique »<sup>10</sup> ou encore, l'art du « prendre soin ». Soigner ne signifie pas uniquement traiter, pour M.F. COLLIERE « Retrouver le sens originel des soins, ... c'est une interrogation sur ce qui permet d'exister, sur ce qui permet de vivre, compte tenu des difficultés rencontrées »<sup>11</sup>

La philosophie des soins infirmiers est le cadre de référence et le socle de la conception du soin, fondée essentiellement sur des valeurs humanistes, une approche globale de l'Homme et de la santé.

**Les soins infirmiers** : Selon le Dictionnaire des soins infirmiers, ils sont l'« ensemble de connaissances, de compétences et de techniques relatives à la conception et à la mise en œuvre d'actes infirmiers. Ils ont pour but de répondre aux besoins de santé d'une personne et/ou d'une collectivité et font l'objet de la discipline enseignée au personnel infirmier. » [...] « Cette discipline fait appel aux sciences humaines et biologiques. On distingue généralement les soins infirmiers liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et les soins curatifs ou de réparation. »<sup>12</sup>

Soigner ou prendre soin ? « Il faut prendre soin de la vie pour qu'elle puisse demeurer »<sup>13</sup>. Le « prendre soin » demande des compétences relationnelles, nécessite l'écoute, une centration sur la personne et une attention particulière portée à celle-ci.

## **2.3 - LES ACTEURS DU DISPOSITIF**

### **2.3.1 - L'élève**

**Il s'agit de permettre à l'élève, en étant acteur de sa formation, de devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif, afin qu'il contribue à la prise en charge holistique des personnes soignées en partenariat avec tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.**

#### **❖ L'acquisition progressive de l'autonomie**

L'élève développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences, apprend à les transférer en situation et construit ainsi son projet et son identité professionnels.

#### **❖ La pratique de la responsabilité et le développement d'une éthique professionnelle**

L'élève développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ professionnel.

<sup>10</sup> HESBEEN W. Prendre soin, Paris, édition MASSON, 1997 (1969)

<sup>11</sup> COLLIERE MF. Soigner... le premier art de la vie, Paris, édition MASSON, 2001 (2ème édition), p. 106 et 122.

<sup>12</sup> Dictionnaire des soins infirmiers – ouvrage collectif ; R. MAGNON et G. DECHANOZ ; p. 193 AMIEC 1995

<sup>13</sup> COLLIERE MF. Promouvoir la vie, de la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers », Paris, édition MASSON, 2004, p.23

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 7/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

### ❖ **La pratique réflexive**

Il s'agit pour l'élève de prendre du recul à travers l'analyse des situations, de comprendre la liaison entre savoirs et actions donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

### ❖ **Les compétences pour exercer le métier**

La compétence est la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances et des comportements. Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.<sup>14</sup>

La formation doit permettre à l'élève d'acquérir les onze compétences exigées, « L'approche par compétences amène (...) à s'attacher à un petit nombre de situations fortes et fécondes, qui produisent des apprentissages et tournent autour des savoirs importants... »<sup>15</sup>.

## 2.3.2 – Le formateur

❖ **La construction des savoirs par l'élève** : le formateur accompagne l'élève dans ses apprentissages afin de lui permettre d'enrichir ses connaissances en développant son sens de l'observation, sa capacité de recherche et de raisonnement dans ses expériences.

❖ **Le développement de la capacité d'analyse de l'élève** : le formateur accompagne l'élève dans les apprentissages théoriques, méthodologiques, techniques et dans l'analyse des situations. Le formateur aide l'élève à reconnaître la singularité des situations tout en identifiant des concepts transférables à d'autres situations d'apprentissage.

❖ **L'entraînement à l'autoévaluation et au questionnement professionnel de l'élève** : le formateur accompagne l'élève dans le développement de sa capacité à juger par lui-même de ses actions, à apprécier la qualité de leur réalisation et à s'assurer que leurs résultats soient conformes aux attentes. L'élève met en œuvre la démarche consistant à s'évaluer au regard des critères retenus intégrant ainsi progressivement le questionnement professionnel. Cette capacité sera mobilisée tout au long du parcours de formation.

❖ **La prise en compte par l'élève de lui-même et de ses propres émotions** : le formateur accompagne l'élève vers une meilleure connaissance et prise en compte de lui-même en tant que futur aide-soignant. Il le conduit vers l'analyse de ses propres réactions et la gestion de ses émotions en équipe et avec la personne soignée en se distanciant des situations.

❖ **L'entraînement de l'élève au raisonnement clinique infirmier** : le formateur accompagne l'élève à l'acquisition de la démarche clinique comportant l'identification des problèmes de santé, les interventions en rapport et permet l'exercice d'un raisonnement inductif, analogique ou hypothético-

<sup>14</sup> Définition issue du répertoire des métiers de la FPH

<sup>15</sup> Construire des compétences dès l'école, ESF, Sciences humaines, PERRENOUD, 2018, 128 pages.

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 8/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

déductif. Exercé au raisonnement clinique et à la réflexion critique, l'élève sera capable d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et pourra mieux s'adapter à des situations variées.

## **3 – ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **3.1 – LE DISPOSITIF DE FORMATION À L'IFAS**

Le projet pédagogique s'appuie sur les orientations nationales et régionales, déclinant les principaux axes de la réforme des études d'aide-soignant.

L'équipe pédagogique s'est fixée comme priorités :

- de mettre en place un système efficient inscrit dans la démarche qualité,
- de développer l'autonomie de l'élève, le considérer en tant qu'acteur de son parcours professionnalisant,
- d'analyser et d'évaluer les pratiques professionnelles,
- de faciliter l'intégration des élèves aux équipes pluridisciplinaires et de travailler en collaboration avec les établissements de santé les accueillant.

#### **3.1.1. La formation d'aide-soignant en lien avec le référentiel de compétences**

L'enseignement en institut de formation regroupe des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe, des séances d'apprentissage pratiques et gestuels, des temps d'analyse des pratiques professionnelles et un dispositif d'accompagnement des apprenants comprenant :

- un Accompagnement Pédagogique Individualisé (API),
- un suivi pédagogique individualisé ,
- des Travaux Personnels Guidés (TPG).

La réalisation de deux rentrées (septembre et janvier) impacte l'ingénierie de formation. Dans un souci d'efficience, la logique de programmation pédagogique privilégie :

- l'identification des apports nécessaires avant un départ en stage,
- la mutualisation des enseignements entre les promotions favorisant :
  - o l'optimisation des ressources pédagogiques (humaines et matérielles),
  - o le développement du tutorat entre les élèves,

Ainsi, le bloc 4 portant sur l'« Entretien des locaux et des matériels et des risques associés » (module 8) est introduit en début de formation, quelle que soit la promotion, afin que l'élève puisse acquérir les bases de connaissances et de savoir-faire nécessaires en ce domaine dès le premier stage.

Au cours de l'enseignement du bloc 2, les élèves bénéficient de la formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique des salariés des secteurs Sanitaires et Médico-Social (PRAP 2S) reconnue par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 9/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

La planification modulaire tient compte, tant que faire se peut, des possibilités d'allègements et/ou dispenses d'enseignements théoriques et cliniques, afin de proposer une cohérence tant pédagogique qu'organisationnelle à un maximum d'élèves.

### **3.1.2 - Les orientations pédagogiques**

Les connaissances ne sont pas abordées de manière additive et linéaire mais dans leurs interrelations au regard de situations qui leur donnent du sens.

L'important est d'identifier dans la pratique pédagogique des niveaux dans des objectifs indissociables, les objectifs d'apprentissage et les objectifs de professionnalisation :

- Les objectifs d'apprentissage visent l'acquisition des ressources de la compétence (les connaissances, les actes). Ils sont construits selon les besoins des élèves en matière d'acquisition des savoirs, des méthodes, de techniques professionnelles,
- Les objectifs de professionnalisation visent la mise en œuvre des compétences en situation professionnelle.

L'évaluation est réalisée dans une recherche de cohérence avec l'approche compétence. Les personnes formées mobilisent leurs différents savoirs dans des situations professionnelles différentes (réelles et simulées), avec une progression dans la mise en œuvre de ces situations.

#### **❖ Organisation pédagogique**

L'IFAS fait le choix, afin d'assurer une sécurité dans l'organisation des enseignements, de nommer au minimum deux formateurs référents par bloc d'enseignement. Ces référents assurent l'ingénierie pédagogique, la mise en œuvre et l'évaluation.

L'identification des complémentarités et expertises de chaque formateur et des intervenants extérieurs permet d'harmoniser et d'articuler les interventions afin de dispenser un enseignement de qualité.

L'analyse de pratique professionnelle par l'équipe pédagogique sur des situations pédagogiques spécifiques permet une amélioration continue.

Des séminaires sont organisés pour évaluer, améliorer et définir les orientations et pratiques pédagogiques.

#### **❖ L'orientation et l'insertion professionnelle dans le champ de la formation**

Les composantes démographiques, sociales et économiques orientent les choix en matière de politique sanitaire et de formation. La formation mise en œuvre adhère en s'intégrant au schéma régional de santé et au schéma régional des formations sanitaires et sociales de la Nouvelle Aquitaine.

Le processus de formation vise à proposer aux employeurs des professionnels capables de s'adapter aux défis sanitaires en lien avec les transitions épidémiologique, démographique, professionnelle, technologique, environnementale et démocratique.

#### **❖ Le développement de l'interprofessionnalité**

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 10/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

L'interprofessionnalité revêt une importance centrale dans la qualité de la prise en soins et des démarches éducatives et préventives mises en œuvre. Le projet pédagogique est appelé à évoluer en intégrant au mieux la formation, dans le contexte sanitaire et social, national et européen développant la mise en place de passerelles entre les métiers. Plusieurs projets permettent une mise en œuvre concrète de cette interprofessionnalité au sein de l'IFPS :

- Formation AFGSU,
- Atelier des paramètres vitaux,
- Raisonnement clinique,
- Tutorat en stage.

Chaque année, des orientations pédagogiques en interfilière sont identifiées.

#### ❖ **La qualité et gestion des risques**

L'IFPS s'inscrit dans la politique institutionnelle du Centre Hospitalier et plus largement celle des orientations nationales en termes de qualité et gestion des risques.

La démarche qualité animée au sein de l'IFPS, acculture les élèves à cette dynamique qu'ils pourront réinvestir en tant que professionnels. Les élèves sont inscrits dans la démarche qualité dès le début de la formation, et des ressources matérielles sont mises à leur disposition pour participer à cette démarche : accès à la Gestion Electronique Documentaire (GED), déclaration de Non-Conformité.

La majorité des formateurs est formée à l'audit. Dans le cadre de la démarche qualité, des audits internes sont réalisés.

#### ❖ **Bien être à l'IFPS**

Un projet orienté vers le bien-être dans l'institution doit permettre aux élèves de gérer leurs émotions, d'être capable d'appréhender leur projection et construire leur identité professionnelle. Une structure d'accompagnement en lien avec les recommandations du Centre National d'Appui <sup>16</sup>(CNA) est mise à disposition des élèves.

Un volet médical de ce projet permet à chaque élève de bénéficier d'un bilan de santé complet organisé en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Landes.

#### ❖ **Sensibilisation au handicap**

Les élèves sont sensibilisés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap à travers un partenariat avec APF France Handicap.

Des référents handicap sont désignés au sein de l'établissement.

#### ❖ **Orientations nationales et veille de la politique de santé régionale et nationale**

L'IFAS veille à adapter les séquences pédagogiques aux orientations régionales et nationales de politique de santé ou de prévention.

Un formateur est référent « Violences faites aux Femmes » et intervient auprès de l'ensemble des élèves et étudiants de l'IFPS afin de sensibiliser les futurs professionnels à cette problématique de santé publique.

<sup>16</sup> [CNA Santé | Le centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé \(https : cna-sante.fr\)](https://cna-sante.fr)

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 11/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

Les patients experts, les patients partenaires valorisent, associent leurs savoirs aux formateurs, explicitent leur approche clinique vécue. Ils interrogent la pratique clinique et permettent aux élèves de comprendre la notion de patient acteur de son parcours de soins.

### ❖ Développement des nouvelles technologies

Le soutien de la Région a permis un investissement conséquent en équipements permettant de déployer la simulation en santé comme méthode pédagogique telle que recommandée par la HAS.

Ces équipements sont :

- Mannequin moyenne fidélité,
- Caméras,
- Casque de réalité virtuelle,
- 11 ordinateurs portables et 10 ordinateurs fixes dans l'optique de développer les Serious Game,
- Un laboratoire de simulation fonctionnel,
- Des bornes WIFI,
- Equipement en visio-conférence de salles.

Une majorité de l'équipe de formateurs est formée à la simulation en santé depuis 2019.

Par la simulation, l'élève construit ses connaissances et les mobilise à partir de l'expérience qu'il vit en situation, mais aussi par les interactions avec l'environnement. Il développe des capacités d'analyse, de jugement clinique et critique dans sa confrontation aux pairs.

La pratique réflexive, mise en œuvre dans ce contexte lui permet de devenir « un professionnel capable d'analyser sa pratique de sorte à la faire évoluer... de donner du sens à ses actes. »<sup>17</sup> L'objectif visé est une appropriation par la réflexivité, et non pas une simple reproduction, dans un milieu sécurisé « jamais sur le patient la 1<sup>ère</sup> fois ». <sup>18</sup>

Deux séquences de simulation sont prévues à minima durant l'année scolaire.

#### **3.1.2.1 - L'individualisation des parcours**

La démarche de professionnalisation est en lien avec l'individualisation des parcours. Il s'agit, écrit LE BOTERF, de « créer un contexte favorable à la réalisation de parcours individualisés, qui s'élaboreront et se piloteront comme des parcours de navigation », au sens où le parcours de chaque apprenant est déterminé par le « cap compétences »<sup>19</sup> qu'il s'est fixé.

Individualiser permet de prendre en compte les besoins de l'élève dans leur singularité. Il s'agit autant de prendre en compte les acquis que les manques.

#### **3.1.2.2 - Les moyens mis en œuvre**

Les moyens mis en œuvre pour répondre à cette exigence :

<sup>17</sup> Marcel PLENCHETTE, « Le tournant réflexif dans la formation en soins infirmiers. »

<sup>18</sup> Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, évaluation et amélioration des pratiques HAS (Haute Autorité en Santé), décembre 2012

<sup>19</sup> Le Boterf G., Construire les compétences individuelles et collectives Le modèle : agir avec compétence en situation Les réponses à plus de 100 questions. 6<sup>o</sup> Ed, 2013.

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 12/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

- le suivi pédagogique individuel et collectif organisé sur l'IFAS ou en stage, dans un objectif d'accompagnement individualisé et personnalisé, mais aussi de confrontation aux pairs par « la questiologie »<sup>20</sup>,
- le portfolio comme outil de progression,
- la personnalisation du parcours de stage,
- l'accompagnement de parcours particuliers : les élèves intégrant la formation dans le cadre d'allègements et/ou dispenses de formation, en situation de revalidation ou poursuite de parcours,
- les groupes de parole, avec la collaboration de psychologues, pour une analyse de situations vécues en stage d'un point de vue professionnel, mais aussi émotionnel,
- les groupes d'analyse de situations professionnelles, sous forme d'analyse de pratiques professionnelles, d'une démarche réflexive, mais aussi, les groupes de travail sur le raisonnement clinique dans un objectif de construction des savoirs et de leur mobilisation en situation,
- le partenariat initié par les professionnels de l'IFAS résulte d'initiatives pédagogiques avec les acteurs du Centre Hospitalier et les autres acteurs locaux :
  - o dans le cadre de la Formation aux gestes et aux soins d'urgence avec le CESU du Centre Hospitalier de Mont de Marsan,
  - o l'apprentissage de l'hygiène, les précautions standard et complémentaires avec l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière (EOHH) du Centre Hospitalier de Dax,
  - o la présentation de l'activité du thermalisme (Dr COWAN),
- l'informatique : l'équipement informatique doit compléter cette offre en transversalité, en particulier, pour permettre aux élèves de mettre en œuvre des recherches documentaires et acquérir une autonomie de façon plus globale, notamment par :
  - o un accès aux documents qualité et gestion des risques de l'établissement via intranet
  - o aux emplois du temps, rendez-vous pédagogiques, acquisition de compétences via MyKomunoty,
  - o contenus de cours, base documentaire sur la plateforme e-Notitia.
- la documentation est optimisée et constitue un élément important et enrichissant dans la pédagogie active. Un accès au centre INFODOC est mis à disposition des élèves sur le site de l'Institut du Thermalisme.

## **3.2. LA FORMATION EN STAGE**

Au cours de leur formation, les élèves sont amenés à réfléchir à leur projet professionnel. Cette réflexion leur permet de mettre en éclairage et en perspective leur parcours. Cela engage l'élève à se déterminer pour le choix de sa période intégrative en milieu professionnel en lien avec son projet.

<sup>20</sup> Selon F. FALISSE, agrégé en mathématiques et coach en Belgique qui a mis au point la technique de l'art de questionner

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 13/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

L'alternance formation théorique et formation en milieu professionnel permet à l'élève d'affiner son choix professionnel.

L'élève est en capacité de construire ce projet à partir de :

- ses ressources personnelles et/ou professionnelles antérieures,
- ses motivations,
- ses expériences diverses en milieu professionnel,
- ses connaissances théoriques et pratiques,
- l'ensemble des ressources que l'IFAS met à sa disposition.

### **3.2.1- La planification de l'alternance**

La formation se déroule sur 44 semaines, soit 1 540 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation et en milieu professionnel, réparties comme suit :

- enseignement en institut de formation : 22 semaines soit 770 heures,
- enseignement en milieu professionnel : 22 semaines soit 770 heures.

#### Allègements / Dispenses :

Pour les élèves titulaires des diplômes suivants : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture, Diplôme d'Etat d'Ambulancier, Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Social, Mention complémentaire d'aide à domicile, Diplôme d'Etat d'Aide d'Aide Médico Psychologique, Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles, Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale, Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social, Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne et Baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires : le cursus prévoit un/des allègement(s) et/ou dispense de formation, conformément à l'Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

La planification de l'alternance est construite sur le principe de professionnalisation de l'élève dans un continuum de la formation : formation dispensée par l'IFAS et formation clinique dispensée par l'encadrement de terrain.

### **3.2.2- Période d'apprentissage en milieu professionnel**

Les lieux et places de stages en milieu professionnel sont négociés en lien avec les obligations réglementaires.

Les périodes en milieu professionnel sont organisées par l'institut de formation en collaboration avec les structures d'accueil. Ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils s'effectuent dans des secteurs d'activités hospitaliers ou extrahospitaliers, au sein de structures bénéficiant d'un encadrement par un professionnel médical, paramédical ou un travailleur social. Cet encadrement est assuré par du personnel diplômé, qui prépare progressivement l'élève à l'exercice de sa fonction.

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 14/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

Dans le cursus complet de formation, les périodes en milieu professionnel sont au nombre de 3, de 175 heures chacun, soit 5 semaines et la période intégrative en milieu professionnel de 7 semaines soit 245 heures.

Les périodes en milieu professionnel sont réalisées dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- au moins une période clinique doit être effectuée :
  - o auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique;
  - o auprès de personnes âgées;
- au-delà de deux périodes en milieu professionnel, l'élève réalise les périodes restantes :
  - o Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë;
  - o Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé;
- une période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Dans le cadre de l'apprentissage, les périodes en milieu professionnel sont prioritairement réalisées chez l'employeur en respectant les obligations de typologie.

### **3.2.3 - L'encadrement et le tutorat**

Les lieux de périodes en milieu professionnel sont choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux élèves.

Les modalités d'accueil et d'encadrement dans les différents lieux de stage en milieu professionnel sont négociées avec les responsables des structures et sont formalisées :

- établissement d'une charte d'encadrement,
- établissement d'un livret d'accueil,
- établissement d'une convention de périodes de stage en milieu professionnel tripartite.

**Le responsable de l'encadrement** se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et d'activités permettant un réel apprentissage. Les documents internes à l'unité, procédures et protocoles de l'établissement sont mis à la disposition des élèves.

**L'élève** est placé sous la responsabilité d'un tuteur de stage au quotidien. Cette fonction peut être exercée par des professionnels de proximité différents.

**Les formateurs de l'IFAS** sont en relation directe avec les responsables d'encadrement. Ils interviennent pour accompagner les élèves sur leur propre initiative en cas de difficultés de l'élève, à la demande de l'élève ou du lieu de stage.

**Le portfolio** permet de faire le lien entre les équipes de soins, l'élève et les formateurs. Il aide l'élève à se situer dans le processus d'apprentissage et facilite son accompagnement. Le portfolio, outil d'apprentissage, sert à mesurer la progression de l'élève en stage. Centré sur l'acquisition des compétences, le portfolio comporte des éléments inscrits par l'élève et par les personnes responsables de l'encadrement en stage. Les objectifs individuels de stage sont construits par l'élève en fonction de ses besoins et selon les ressources offertes par la structure.

<b>Projet pédagogique IFAS</b>				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0102	Version : 05	Page : 15/15
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFAS, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

### **L'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel :**

Le bilan de mi-stage avec le responsable de stage permet à l'élève de faire le point et d'apporter les ajustements nécessaires à sa progression.

Chaque stage donne lieu à une évaluation du niveau d'acquisition pour chaque compétence.

L'évaluation est réalisée par le maître de stage en, concertation avec les tuteurs et référents de proximité, en collaboration avec les différents professionnels ayant assuré l'encadrement.

## **3.4. LES INDICATEURS QUALITE DU PROJET**

### **Le projet pédagogique doit répondre :**

- au cadre réglementaire de la formation et de l'exercice professionnel,
- aux besoins de santé et aux compétences attendues sur le terrain,
- aux attentes et au projet professionnel de l'élève.

### **Les indicateurs d'évaluation du projet :**

- les résultats obtenus par les élèves,
- le taux de réussite au diplôme d'Etat,
- les taux de satisfaction des élèves,
- le bilan de fin de formation,
- l'avis des instances et des tutelles,
- la progression de l'élève dans l'acquisition des connaissances et des compétences.

### **Principales références documentaires :**

*Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié par l'Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux*